Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-213502453-20260420-2026_059-DE

VILLE DE ROMILLÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Réunion du Conseil Municipal
du Lundi 20 Avril 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	22	27

Vote	
A l'unanimité	
Pour	: 27
Contre	: 0
Abstention	: 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture d'Ille-et-Vilaine
Le : **30/04/2026**

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 14/04/2026.
L'an 2026, le 20 avril à 19 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de Romillé s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur GUINARD Arnaud, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 14/04/2026.

Présent(e)s : M. GUINARD Arnaud ; Mme GOGUET Pascale, M. DE OLIVEIRA Manuel, Mme COTTO Rozenn, M. EPAILLARD Ludovic, Mme MESMIN Roseline, M. GRASBON Frédéric, Mme GUIHARD Lydie (adjoints) ; M. LEMÉTAYER Armel, Mme ROUSSIN Christine, M. CHILOU Hervé, Mme LE DEUN Solen, M. LE VAILLANT Erwan, M. ROLLAND Thierry, Mme CLÉMENT Valérie, Mme LE BIHAN - RAVARY Anne, M. HARDÉ Vincent, Mme BAREL Aude, Mme JAMES Anaïs, Mme DESCAMPS Catherine, M. BARDEL Philippe, M. EL YAZIDI Mohamed

Absent(s) ayant donné procuration : Mme DANDO Géraldine à M. GRASBON Frédéric, M. PERROCHEAU Jean-Christian à M. GUINARD Arnaud, M. TALLENDIER Louis à M. EPAILLARD Ludovic, M. BEUCHET Laurent à M. BARDEL Philippe, Mme ETIENNE Valérie à M. EL YAZIDI Mohamed

Secrétaire de séance : M. EPAILLARD Ludovic

DÉLIBÉRATION 2026 -059 Subventions aux associations pour l'année 2026

Rapporteur : M. Frederic GRASBON, adjoint délégué à la vie associative, au développement sportif et culturel

Les membres de la commission « sports – culture – vie associative » ont examiné le lundi 13 avril 2026 les différentes demandes de subventions associatives reçues de la part de diverses associations
Les subventions proposées à cette occasion sont reprises dans les tableaux suivants. Il est précisé que certaines associations n'ont pas souhaité faire de demande de subvention cette année : Romillé Animation, le Club de l'Amitié, l'association de Philatélistes.

Subventions aux associations de Romillé pour 2026

Association	Subvention 2024	Subvention 2025	Demande 2026	Proposition 2026
Anciens Combattants de Romillé	200 €	200 €	500 €	500 €
Arc-en-ciel	2 350€	3 170 €	3 500 €	3 500 € (1)
AMPARO	200 €	200 €	200 €	200 €
APE Collège	-	200 €	500 €	200 €
APEL Saint-Martin	200 €	200 €	1 200 €	200 €
AS Ah Bâtard	100 €	100 €	150 €	100 €
Asso des Parents d'Élèves	-	-	1 000 €	200 €

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-213502453-20260420-2026_059-DE

AS Romillé	39 790 €	49 038 €	55 430 €	51 130 € (2)
Au coin de ma rue	6 500 €	7 500 €	7 000 €	7 000 €
CAP Romillé	200 €	200 €	250 €	200 €
Compagnie l'Effraie	-	-	2 000 €	Report (3)
DABOOM	2 500 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €
Dojo Club de Romillé	820 €	854 €	5 500 €	1 000 € (4)
Nature et sentiers	544 €	608 €	592 €	592 €
Les Quintelles	256 €	232 €	232 €	248 € (5)
Santo Bouzino	-	-	3 500 €	Report(3)
Semis d'Envies	150 €	200 €	400 €	400 €
Takacirque	534 €	-	610 €	610 €
Le Vieux Zoo	-	-	1 200 €	700 € (6)
Les Volontaires	2 588 €	2 406 €	2 812 €	2 812 €

Il est apporté les précisions suivantes concernant l'attribution des subventions 2026 :

(1) Le montant proposé se décompose comme suit :
- 1 350 € accordé au titre de la convention de partenariat triennale avec l'association pour son activité « théâtre ».
- 642 € au titre du nombre d'adhérents (64 adultes, 13 enfants)
- 1 508 € au titre de des représentations annuelles de la section théâtre ainsi que de la tenue de deux représentations supplémentaires.

(2) Le montant proposé se décompose comme suit :
- 15 330 € au titre du nombre d'adhérents (657 enfants et 1 095 adultes)
- 11 000 € pour l'aide à l'emploi administratif (secrétariat et direction)
- 12 000 € pour soutenir les actions du pôle éducation populaire
- 2 500 € pour soutenir le développement du Sport santé
- 10 300 € pour soutenir les manifestations organisées en 2026

Ce dernier volet se compose comme suit :
- 2 000 € pour soutenir la section Pétanque
- 1 500 € pour la Rotte des Gobions Verts
- 3 500 € pour les courses cyclistes de l'Ascension
- 1 500 € pour l'aide à l'achat de la voiture-sécurité de l'ASR Cyclo
- 500 € pour le Challenge de Printemps Féminin
- 500 € pour le projet Handisport
- 800 € pour les activités sportives à destination des publics fragiles

(3) Les associations Compagnie l'Effraie et Santo Bouzino proposant de nouveaux projets, la commission « sports – culture – vie associative » a voté un report d'examen de ces demandes afin de rencontrer les porteurs de projet.

(4) Le montant proposé correspond à la subvention au titre du nombre d'adhérents (15 adhérents adultes et 80 enfants) pour un montant de 920 € auquel s'ajoute 80 € de soutient au fonctionnement de l'association.

(5) Le montant proposé correspond à la subvention au titre du nombre d'adhérents (31 adhérents adultes).

(6) Le montant proposé se décompose comme suit :
- 200 € pour le soutien au fonctionnement de l'association
- 500 € pour la mise en place d'un projet de stérilisation des chats errants

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-213502453-20260420-2026_059-DE

Subventions aux associations hors Romillé pour 2026

Association	Subvention 2024	Subvention 2025	Demande 2026	Proposition 2026
ADMR	6 127,50 €	6 231 €	6 283,50 € (soit 1,5 € par habitant)	6 283,50 €
Anim'âge Ensemble	450 €	250 €	250 €	250 €
Ciné Pays	1 200 €	1 200 €	1 200 €	1 200 €
Clic Noroît	1 634 €	1 661,60 €	1 675,60 € (soit 0,40 € par habitant)	1 675,60 €
Initiative Brocéliande	1 722 €	2 135 €	2 135 €	2 135 € (7)
La Prévention Routière	100 €	100 €	100 €	100 €

(7) En application des dispositions de la convention signée début 2025 entre Initiative Brocéliande et la Commune.

Il est précisé pat ailleurs que les subventions sollicitées par les associations à caractère social ACCAR Conciliation justice, l'ARLMVB, l'APF Handicap, les Sapeurs-pompiers GSF, Rêve de Clown, Solidarité Paysans, CIDFF 35 et France Adot n'ont pas été retenues.

Vu l'avis favorable des membres de la Commission **« sports – culture – vie associative »** réunie le 13 avril 2026.

Il est proposé au Conseil municipal d'accepter de verser les subventions aux associations mentionnées ci-dessus, selon les modalités indiquées.

Le versement de ces subventions sera prélevé sur les crédits inscrits à l'article 65748 du budget principal de la Commune.

NOMBRE DE VOIX EXPRIMÉES	**:**	**26**
NOMBRE DE VOIX POUR	**:**	**26**
NOMBRE DE VOIX CONTRE	**:**	**0**
ABSTENTION(S)	**:**	**0**

Les subventions de fonctionnement suivantes sont donc attribuées pour 2026 :

Association	Subvention accordée
Anciens Combattants	500,00 €
Arc-en-ciel	3 500,00 €
AMPARO	200,00 €
APE Collège	200,00 €
APEL Saint-Martin	200,00 €
APE des écoles publiques	200,00 €
AS Ah Bâtard	100,00 €
AS Romillé	51 130,00 €
Au coin de ma rue	7 000,00 €
Cap Romillé	200,00 €
DABOOM	2 500,00 €

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-213502453-20260420-2026_059-DE

Dojo Club de Romillé	1 000,00 €
Nature et sentiers	592,00 €
Semis d'Envies	400,00 €
Les Quintelles	248,00 €
Takacirque	610,00 €
Le Vieux Zoo	700,00 €
Les Volontaires	2 812,00 €
ADMR du Pays de Bécherel	6 283,50 €
Anim'âge Ensemble	250,00 €
Ciné Pays	1 200,00 €
CLIC Noroit	1 675,60 €
Initiative Brocéliande	2 135,00 €
La Prévention Routière	100,00 €

Pour extrait conforme :
Le Maire
Arnaud GUINARD